



FLASH CFTC

Les organisations syndicales ont été consultées sur le projet GEMINI lors du CE extraordinaire du 23 mai 2017 et notamment :

Consultation sur le projet GEMINI et les raisons industrielles ou économiques le justifiant : la CFTC a donné un avis défavorable

À partir du 1^{er} juillet 2017, Airbus Group SAS sera fusionné et absorbé par Airbus SAS.

À ce stade, la **CFTC** ne peut que regretter qu'il n'y ait pas eu plus de clarté de la part de nos dirigeants pour nous faire partager leur vision et leur stratégie de demain pour l'ensemble du groupe Airbus.

La justification de ce plan social nous paraît incertaine avec des arguments non-recevables :

- Des réductions de coûts liées à des suppressions de postes,
- Des coûts induits liés au plan lui-même, réorganisations, déménagements, ...
- Il est souvent mis en avant l'automatisation et la digitalisation alors que les nouveaux outils ne sont pas matures.

L'impact réel de la fusion d'Airbus SAS et d'Airbus Group SAS, ainsi que la réorganisation en profondeur des fonctions touchées par le projet GEMINI, ne nous garantissent pas l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise.

Le calendrier très rapide associé à cette transformation ne permet pas une mise en œuvre sereine.

Nous constatons d'ores et déjà, que tous ces facteurs sont source de stress et d'inquiétudes pour les salariés, y compris pour ceux restant dans l'entreprise et qui supportent solidairement une charge de travail supérieure à leur charge habituelle. Les effets de bord concomitants de cette surcharge ne sont ni évalués ni financés par des budgets de soutien.

Consultation sur le plan d'action relatif aux conditions de travail et à la santé des salariés : la CFTC a donné un avis défavorable

La **CFTC** suit l'avis défavorable du CHSCT.

Consultation sur le projet de document unilatéral de la Direction après la période de volontariat : la CFTC a donné un avis défavorable

Consultation sur le projet d'accord collectif partiel relatif aux mesures sociales d'accompagnement : la CFTC a donné un avis favorable

Pour sa part, la **CFTC** a négocié mesure par mesure, avec conviction, dans le but d'obtenir pour les salariés concernés un traitement social à la hauteur.

Nous sommes conscients des périodes difficiles qui nous attendent et qui nécessiteront la mobilisation et la solidarité de tous.

Néanmoins la **CFTC** rappelle qu'elle s'opposera à tout licenciement contraint, quelle que soit la situation des salariés.

Consultation sur les redéploiements anticipés : la CFTC a donné un avis favorable

Néanmoins, nous déplorons le manque de communication claire et le manque d'organisation qui ont accompagné cette phase. Cela n'a pas permis aux salariés d'avoir une bonne visibilité globale sur le processus et a contribué au faible redéploiement anticipé constaté à ce jour.

Pour la phase suivante de volontariat, la **CFTC** souhaiterait la mise en œuvre d'un plan de communication ciblé aux fonctions concernées.

La Direction est, à ce jour, en attente de l'homologation du plan social par l'inspection du travail (la DIRECCTE) afin de pouvoir procéder à sa mise en œuvre du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Contact Airbus SAS
Eric MOYEN : 0617546746
Airbus Group SAS Isabelle GAU : 0607641157
Jacques GRASSELLY : 0632760561

Rejoignez-nous !